



EN DIRECT DU CCE du 19 septembre 2017

Présidence du CCE : Christian METTOT Directeur Ressources Humaines

Présence de :

Pascale D'ARTOIS, Directrice Générale,

Vincent CRISTIA, Directeur Général Délégué au Pilotage Economique et à la Performance,

Ghislain BROCARD, Directeur Financier

INFORMATIONS DE LA DIRECTRICE GENERALE Pascale D'ARTOIS

TRESORERIE : RELATIONS AVEC LES BANQUES : « Le travail sur la trésorerie est l'affaire de tous et en ce sens diverses actions ont été menées ou sont prévues. Lorsque je suis arrivée en janvier à l'AFPA, je connaissais la situation et je savais déjà qu'on aurait des difficultés dès le mois d'avril.

Sur la trésorerie, on aura une difficulté dès novembre mais on va demander aux DR de proposer des pistes sur la réduction des charges. Les difficultés étaient accompagnées par le CIRI dès 2012. Aujourd'hui l'EPIC nous protège en terme de garantie illimitée et rassure les banques. Nous allons les recevoir fin septembre. Ce n'est pas un sujet brûlant. Ce qui n'est pas le cas avec les ministères de Grenelle et de Bercy où les discussions portent sur le projet de l'AFPA à l'horizon 2020. »

REGIONS : « Je suis allée dans toutes les régions rencontrer les présidents des conseils régionaux pour leur demander des avances sur trésorerie de l'ordre de 30 %. Dans le cadre d'un chantier national on a travaillé pour mettre en place un nouveau mode relationnel. Au mois d'août, un conseil régional nous a fait une avance de 6 M€, chose qu'on nous disait juridiquement impossible auparavant. Ce qui va nous servir pour les autres régions. On a un gros travail à faire sur les encaissements. Au 12 septembre, par exemple, on a 51 M € de factures non payées. »

CDI/CDD : « Le niveau national a repris la main sur les recrutements de CDD pour éviter la flambée. De 1800 CDD on est retombé à 1200 CDD fin août.



FRAIS DE DEPLACEMENT/SEMINAIRE DE L'ENCADREMENT: Recherche d'économies complémentaires (frais de déplacements) – Reproduire une note sur les règles de frais de déplacement (à l'ordre du CA) On travaille pour les rationaliser.

Ajournement du séminaire de l'encadrement de fin d'année qui a lieu tous les ans à Toulouse, et des autres séminaires jusqu'à nouvel ordre. Mais il est hors de question de limiter le déplacement productif des formateurs. »

RELATION AVEC L'ETAT : PROJETS : « Préparer l'avenir. Echéance URSAAF en novembre. On cherche des solutions quotidiennement avec l'Etat et il nous est impensable de ne pas les trouver. Même si une aide d'Etat directe est impossible (= subvention impossible) on travaille avec lui pour faire bénéficier l'Afpa du plan « **d'investissement compétences** ». Nous pensons et souhaitons que l'AFPA soit un acteur majeur de l'e-inclusion (fracture numérique) qui concerne notamment les publics les plus fragiles (remise en mouvement du CLEA numérique). C'est soutenu par les branches professionnelles. Des négociations sont en cours. Rien n'est pas figé. Proposition d'ingénierie spécifique : accompagnement spécifique (ASE, ERE, VAE) pour ne pas être en concurrence avec pôle Emploi.

On peut s'attendre à ce que des contreparties soient demandées par l'Etat pour son soutien, et notamment que nous tenions à la lettre le plan stratégique qui sera présenté. J'aimerais bien qu'à terme, en 2020, on parle de nous autrement que par le négatif. »

CONSEIL D'ADMINISTRATION : « Il est prévu de réunir le comité stratégique du conseil d'administration suite au CA du 26 septembre. Le travail du comité stratégique se fera sur la base des orientations présentées le 26. Cela devra se traduire dans le COP (Contrat d'Objectif et de performance). »

POLE EMPLOI : « On a sollicité Pole Emploi pour proposer de l'accompagnement global car celui-ci est la mise en complémentarité indispensable d'acteurs au service de la personne. Il faut qu'on arrive à faire en sorte que les gens qui poussent la porte de l'AFPA aient une prise en charge globale, trouvent une solution et un accompagnement adaptés à tous leurs problèmes (orientation, projet, parentalité, logement, déplacement, etc.). Il faut que Pôle Emploi revienne dans les centres AFPA, que le CEP soit présent. On n'a pas conclu le marché, mais on a de bonnes raisons de croire qu'on aboutira à des solutions. Je négocie avec l'Etat à ce sujet.

On travaille avec Pôle Emploi pour que les 2 opérateurs publics soient plus fluides dans la gestion des bénéficiaires, soient plus performants et plus efficaces dans le placement après la formation. Les CEP doivent être plus présents dans les centres AFPA. Il y a des centres AFPA où il n'y a aucun problème car le management n'a aucun souci avec son écosystème.



Vous dites que je ne réponds pas à vos questions mais on ne peut pas négocier une aide de l'Etat en termes de trésorerie si on ne travaille pas sur le projet qu'on lui présente. »

ACTIVITE/ PROJET

« L'activité est là maintenant en chute permanente

- Un CA est prévu le 26 septembre pour poser les orientations stratégiques. La fracture numérique doit être un moyen de nous positionner sur des solutions. En ce sens on fait des propositions aux OPCA et les retours sont plutôt bons.
- On va proposer des orientations stratégiques le 26 et nommer des personnes en charge sur ces axes. Il faut raisonner autrement. Les HTS ne veulent plus dire grand-chose car on vend des parcours (ex : les migrants). »

DR

« J'ai demandé aux DR de voir là où ils pourraient faire des mesures d'économies. Mais nous savons qu'un problème de trésorerie ne peut pas se résoudre en 6 mois. L'Etat a des difficultés pour trouver des solutions car il n'y a aucune possibilité de subvention. Par contre il est possible d'obtenir des avances sur projet (sur la certification nous avons 62 % de paiement à fin août – 68% sur l'ingénierie). Il n'y a pas trop d'inquiétude à avoir sur le MNSP sur notre capacité à atteindre les 110 M€. »

COMPTABILITE ANALYTIQUE/ FILIALES : « Le sujet de comptabilité analytique ne sera pas à l'ordre du jour du CA du 26 septembre car nous ne sommes pas en phase avec Bercy à ce sujet. Ce sujet sera étudié lors du CA extraordinaire du 13 octobre. Mais nous sommes encore dans les délais pour créer les filiales. Nous n'avons aucune décision de remise en cause. Mais le 26 septembre ne sera pas le « grand soir ». Ce n'est pas la date après laquelle tout va se mettre en place.

Mais ils ont besoin d'éclairage. Les banques depuis le début de l'année sont au courant de la situation : nous sommes dans le contexte de l'EPIC.

On travaille aussi :

- Sur notre immobilier : cette piste est importante. Nous avons un schéma pluriannuel de l'immobilier. Nous sommes très sollicités par le secteur public ou privé à ce sujet. Cette piste est intéressante à suivre à condition que les surfaces ne soient pas utilisées



- Sur la mobilité et la performance des formateurs car, sans activité, pour certains, il y a des choses à faire, à explorer... il y a des réflexions en cours qu'on partagera en temps voulu avec vous. En pays de Loire par exemple, depuis juin il y a 36 entretiens RH pour trouver des solutions. Nous sommes les spécialistes de la reconversion
- Sur les missions de service public pour lesquelles on n'est pas très inquiets car les prestations sont fongibles.

BUDGET CE : « Il n'y aura pas d'économie sur le budget des CE. Ce n'est pas l'économie la plus judicieuse. »

IMMOBILIER : « La question de la fermeture de sites se posera un jour inévitablement car un centre se doit d'être à l'équilibre. Nous n'avons pas à ce jour de liste établie. Nous avons des sites qui sont structurellement déficitaires qui ont du mal à attirer des bénéficiaires. Je pense qu'il faut que nous soyons suffisamment agiles pour se poser les bonnes questions. Peut-être faut-il reconstruire des centres avec des nouvelles offres. On n'a pas du tout travaillé là-dessus mais ce serait irresponsable de se fermer à cette possibilité. Aujourd'hui on ne travaille qu'à optimiser les surfaces. »

SOUS ACTIVITE : « Il n'est pas question de refuser un marché (recours aux CDD) car la sous activité représente encore 40 M € à l'AFPA. Il n'y a pas que l'AFPA qui ne remplit pas ses stages. C'est une problématique nationale. »

MANAGEMENT : « On réfléchit, on a souvent de bonnes idées mais on ne les suit pas. Il faut revoir nos méthodes de management dans le cadre du suivi du plan d'action. A l'AFPA, au bout de 3 mois plus personne ne s'en occupe. »

DIRECTEUR DE CENTRE : « Pour moi, un directeur de centre, son objectif prioritaire, c'est le remplissage de ses formations »

ACTIVITES NOUVELLES : « La principale chose sur laquelle on travaille est celle des activités nouvelles pour l'AFPA. Je suis convaincu que c'est la meilleure manière de construire un projet»



Vincent CRISTIA : « Les discussions avec l'Etat et la nouvelle gouvernance de l'EPIC sont fastidieuses car nous sommes dans des discussions qui se font étage par étage. Les représentants du ministère ont une vision financière, ce qui est normal. Hors il faut ensuite que leurs supérieurs prennent des décisions politiques.

Aujourd'hui on n'a pas de réponses claires. Le niveau de discussion va remonter petit à petit dans les semaines et mois à venir pour résoudre nos difficultés. Il faut donner confiance à nos ministères de tutelles avec une stratégie solide doté d'un plan de développement. Les discussions doivent passer par l'autorité politique. Ma conviction personnelle est qu'on trouvera une solution au problème de la trésorerie qui embarquera l'autorité politique pour surmonter des difficultés juridiques.

Christian METTOT : Dans le cas de problématiques spécifiques aux régions des Pays de Loire ou de Rhône Alpes Auvergne, il y a des négociations nationales qui ont été ouvertes sur la variation d'activité. Il n'y pas de suppression massive d'emploi sous forme de plan. Sinon ce serait un plan de départ volontaire ou un PSE qui doivent alors passer par un processus d'information consultation du CCE. Il n'y a rien de centralisé. Toutes les DR, les DRH n'ont aucun frein à aider à la mobilité professionnelle.»

Ghislain BROCARD :

L'Etat de la trésorerie au 13 septembre 2017 laisse apparaitre une trésorerie disponible de 25 M €. Mais les perspectives de fin d'année sont négatives.

FRAIS DE SANTE : L'Information-consultation sur les dispositions du projet d'accord collectif de travail relatif au régime obligatoire complémentaire de remboursement des frais médicaux est remise au 27 septembre. Cela se fera dans le cadre d'un délai restreint et les organisations syndicales n'auront plus que 2 jours pour le signer.

Suspension de séance des élus du CCE et déclaration.

Vos élus CFE-CGC :

Sonia LEBRETON, Michel FEYAERTS, Fabrice OGLIASTRO, Alex SOUILLET

<http://www.cfecgcafpa.org/>

permanence@cfecgcafpa.org